

Déclaration de conformité CE

Société CUBI-SPOT S.A.S
335 chemin de Cransac
31620 Fronton

Déclare que les appareils de la gamme :

NINA 44

- Classe I et II
- IP 44
- IK 07
- 850° (Test au fil incandescent)
- RGI

Ont été conçus, fabriqués et commercialisés en conformité avec les normes harmonisées suivantes :

- **NF EN 60598-1 : Mars 2009 – Norme Luminaires.**
Correspond à la norme européenne EN 60598-1 : 2008 qui a le statut d'une norme française, reproduisant la publication CEI 60598-1 : 2008 avec des modifications.
- **Directive CEM 2004/108/CE.**
Compatibilité électromagnétique.
- **Directive Basse Tension 2006/95/CE.**
Matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension. Remplace la directive 73/23/CEE.



Afin de remplir ses obligations, Cubispot adhère à [recylum](http://www.recylum.com) et finance la filière de collecte et de recyclage agréée pour les déchets électriques professionnels. Cet engagement volontaire permet à nos clients de bénéficier de solutions simples et gratuites pour le recyclage des matériels mis sur le marché par la société.

Fait à Fronton le : 31/07/2025

P.D.G